

Séance ordinaire du 3 décembre 2024

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi trois décembre deux mille vingt-quatre à neuf heures vingt et une, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté (partiellement), Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – développement durable, Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie (partiellement), Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

---

**CE-2024-0870**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 3 décembre 2024.

---

**CE-2024-0871**

#### **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2024**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 19 novembre 2024.

---

**CE-2024-0872**

#### **Dépôt de la liste de déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2024**

Document d'aide à la décision [FIN-2024-063](#)

La liste de déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2024 est déposée, à titre de reddition de compte et d'information.

---

**CE-2024-0873**

#### **Dépôt de la liste de virements de fonds et de la liste de crédits additionnels pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2024**

Document d'aide à la décision [FIN-2024-064](#)

La liste de virements de fonds et la liste de crédits additionnels pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2024 sont déposées, à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de déposer ces listes à une prochaine séance du conseil de la Ville.

---

**CE-2024-0874**

**Dépôt du rapport du comité consultatif agricole de la réunion tenue le 5 septembre 2024**

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-131](#)

Le rapport du comité consultatif agricole de la réunion tenue le 5 septembre 2024 est déposé, à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

---

**CE-2024-0875**

**Dépôt du rapport de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la réunion tenue le 28 octobre 2024**

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-132](#)

Le rapport de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la réunion tenue le 28 octobre 2024 est déposé, à titre de reddition de compte et d'information.

---

**CE-2024-0876**

**Dépôt des rapports des assemblées publiques de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 8, 17 et 22 octobre 2024**

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-133](#)

Les rapports des assemblées publiques de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 8, 17 et 22 octobre 2024 sont déposés, à titre de reddition de compte et d'information.

---

**CE-2024-0877**

**Dépôt du procès-verbal du comité des services de proximité de la réunion tenue le 30 octobre 2024 et approbation des recommandations de ce comité**

Document d'aide à la décision [DVC-DIR-2024-015](#)

Le procès-verbal du comité des services de proximité de la réunion tenue le 30 octobre 2024 est déposé, à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu d'approuver les recommandations de ce comité mentionnées dans ce procès-verbal, telles que décrites à la fiche de prise de décision DVC-DIR-2024-015, afin que le financement requis soit lié au fonds alloué à ce comité.

---

**CE-2024-0878**

**Création d'un poste professionnel à la Direction des communications et de l'interaction citoyenne**

Document d'aide à la décision [GCH-2024-109](#)

Il est résolu de créer un poste professionnel à la Direction des communications et de l'interaction citoyenne, tel que précisé à la fiche de prise de décision

GCH-2024-109, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pouvoir tous les postes laissés vacants par ce mouvement de main-d'œuvre.

---

**CE-2024-0879**

**Prolongation du contrat de travail du Directeur de projets par intérim à la Direction de l'approvisionnement**

Document d'aide à la décision [GCH-2024-118](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de prolonger le contrat de travail à durée déterminée de Richard Leclerc à titre de Directeur de projets à la Direction de l'approvisionnement, poste de cadre contractuel, tel que joint à la fiche de prise de décision GCH-2024-118, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

---

**CE-2024-0880**

**Affectation temporaire d'un Contremaître des usines et des équipements d'eau potable au Service du traitement des eaux à la Direction de l'entretien des infrastructures**

Document d'aide à la décision [GCH-2024-119](#)

Il est résolu d'affecter temporairement Michaël Gosselin à titre de Contremaître des usines et des équipements d'eau potable au Service du traitement des eaux à la Direction de l'entretien des infrastructures et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir entre les parties.

---

**CE-2024-0881**

**Affectation temporaire d'un Contremaître en entretien des infrastructures à la Direction de l'entretien des infrastructures**

Document d'aide à la décision [GCH-2024-122](#)

Il est résolu d'affecter temporairement Louis-Charles Bélanger à titre de Contremaître en entretien des infrastructures à la Direction de l'entretien des infrastructures et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir entre les parties.

---

**CE-2024-0882**

**Embauche d'une Greffière adjointe à la Direction du Greffe de la Ville**

Document d'aide à la décision [GCH-2024-123](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'embaucher Caroline Asselin à titre de Greffière adjointe à la Direction du Greffe de la Ville, poste de cadre supérieur contractuel régulier à temps complet, et aux conditions de travail prévues au contrat de travail, tel que joint à la fiche de prise de décision GCH-2024-123, et d'autoriser le maire à la greffière à signer ce contrat.

---

Le membre du comité exécutif Serge Côté quitte son siège.

---

**CE-2024-0883**

**Embauche d'un Contremaître des usines et des équipements d'eau potable au Service du traitement des eaux à la Direction de l'entretien des infrastructures**

Document d'aide à la décision [GCH-2024-124](#)

Il est résolu d'embaucher Éric Dorais à titre de Contremaître des usines et des équipements d'eau potable au Service du traitement des eaux à la Direction de l'entretien des infrastructures, poste de cadre régulier à temps complet, à la classe 3 et à l'échelon 8, et aux conditions de travail prévues au protocole des conditions de travail des cadres de la Ville.

---

**CE-2024-0884**

**Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par Diffusion culturelle de Lévis auprès de la Commission municipale du Québec (immeuble situé au 33, rue Wolfe, Lévis)**

Document d'aide à la décision [DAJ-2024-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par Diffusion culturelle de Lévis, concernant son immeuble situé au 33, rue Wolfe, Lévis (Québec) G6V 3X5, et d'aviser cette commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

---

**CE-2024-0885**

**Aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté**

Document d'aide à la décision [GRE-2024-045](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière à des organismes de la communauté, telle qu'indiquée à la fiche de prise de décision GRE-2024-045, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

---

**CE-2024-0886**

**Dépôt du registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville de Lévis, d'une valeur excédant 200 \$**

Document d'aide à la décision [GRE-2024-046](#)

Le registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville de Lévis, tel que joint à la fiche de prise de décision GRE-2024-046, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce registre à la prochaine séance du conseil de la Ville.

---

**CE-2024-0887**

**Dépôt du registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du personnel d'un cabinet, d'une valeur excédant 200 \$**

Document d'aide à la décision [GRE-2024-047](#)

Le registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage du personnel d'un cabinet, tel que joint à la fiche de prise de décision GRE-2024-047, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce registre à la prochaine séance du conseil de la Ville.

---

**CE-2024-0888**

**Détermination de la date de l'audition de la révision de la décision du comité de démolition relative à la demande concernant l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (secteur Lévis) (lot 5 064 756 du cadastre du Québec, secteur Lévis) et fixation de la date du prononcé de la décision dans le cadre de la demande de révision**

Document d'aide à la décision [GRE-2024-048](#)

ATTENDU la demande de démolition de l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (lot 5 064 756 du cadastre du Québec, secteur Lévis);

ATTENDU la décision du comité de démolition rendue le 30 septembre 2024 autorisant la demande de démolition;

ATTENDU les arguments présentés par le requérant et les personnes qui ont déposé des demandes de révision dans le cadre de cette demande de révision;

En conséquence,

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de fixer au 3 février 2025 à 17h, lors d'une séance extraordinaire de ce conseil, la date d'audition de la révision de la décision du comité de démolition rendue le 30 septembre 2024 concernant la demande de démolition de l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (lot 5 064 756 du cadastre du Québec, secteur Lévis).

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de fixer au 28 avril 2025, au cours de la séance ordinaire du conseil de la Ville, le prononcé de la décision dans le cadre de la demande de révision de cette décision du comité de démolition.

---

**CE-2024-0889**

**Adoption de la politique relative au déneigement et aux bonnes pratiques hivernales**

Document d'aide à la décision [DEI-VD-2024-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la politique relative au déneigement et aux bonnes pratiques hivernales, telle que jointe à la fiche de prise de décision DEI-VD-2024-001.

---

**CE-2024-0890**

**Adoption du Règlement RV-2024-34-97 modifiant le Règlement RV-2014-13-34 concernant la prévention des incendies**

Document d'aide à la décision [INC-2024-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2024-34-97 modifiant le Règlement RV-2014-13-34 concernant la prévention des incendies, tel que joint à la fiche de prise de décision INC-2024-004.

Ce règlement a pour objet d'apporter quelques modifications au Règlement RV-2014-13-34 concernant la prévention des incendies, afin d'élargir la responsabilité pénale à d'autres catégories de personnes que le propriétaire pour le respect de certaines dispositions.

---

**CE-2024-0891**

**Aide financière à des organismes de la communauté**

Document d'aide à la décision [DVC-ART-2024-010-R-1](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière à des organismes de la communauté, telle qu'indiquée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2024-010-R1, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

---

**CE-2024-0892**

**Aide financière au Juvénat Notre-Dame**

Document d'aide à la décision [DVC-DIR-2024-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière d'un montant maximum de 100 000 \$ au Juvénat Notre-Dame, pour la réalisation d'une étude d'avant-projet visant le réaménagement et la naturalisation des berges du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Etchemin et l'aménagement d'une promenade riveraine.

---

**CE-2024-0893**

**Aide financière au Centre de services scolaire des navigateurs**

Document d'aide à la décision [DVC-DIR-2024-017](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière au montant maximum de 100 000 \$ au Centre de services scolaire des navigateurs, pour la réalisation d'une étude préliminaire d'un projet d'ensemble destiné à l'école secondaire Pointe-Lévy, visant notamment l'implantation potentielle d'une nouvelle palestine de gymnastique.

---

**CE-2024-0894**

**Adoption du Règlement RV-2024-34-96 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville (processus d'octroi de contrat)**

Document d'aide à la décision [FIN-2024-060](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2024-34-96 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville, tel que joint à la fiche de prise de décision FIN-2024-060.

Ce règlement a pour objet de mettre à jour la tarification applicable pour l'ensemble des biens et services offerts par la Ville.

---

#### **CE-2024-0895**

##### **Adoption du Règlement RV-2024-34-98 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2025**

Document d'aide à la décision FIN-2024-065

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2024-34-98 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2025, tel que joint à la fiche de prise de décision FIN-2024-065.

Ce règlement a pour objet :

- d'imposer la taxe foncière générale et de fixer les taux de celle-ci en fonction des sept catégories d'immeubles et d'imposer des taxes foncières spéciales pour financer les dépenses relatives à certaines dettes des ex-municipalités et les sommes que la Ville doit verser au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation relativement à une convention ou une entente conclue conformément à la *Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux*, telle qu'elle se lisait le 30 juin 2011;
  - d'exiger des compensations pour certains services municipaux;
  - d'exiger des compensations pour les services municipaux dont bénéficient certains immeubles exempts de taxes;
  - de prévoir les modalités de paiement des taxes et des compensations.
- 

#### **CE-2024-0896**

##### **Adoption du Règlement RV-2024-34-99 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2025 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile**

Document d'aide à la décision FIN-2024-066

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le règlement RV-2024-34-99 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2025 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile, tel que joint à la fiche de prise de décision FIN-2024-066.

Ce règlement a pour objet d'exiger, pour l'exercice financier de 2025, d'une occupante ou d'un occupant d'un immeuble appartenant à la Ville de Lévis situé dans le secteur Lévis, sur lequel est placée une maison mobile, une compensation mensuelle pour l'usage de cet immeuble et de prévoir les modalités de paiement de celle-ci.

---

#### **CE-2024-0897**

### **Adoption du Règlement RV-2024-34-78 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments**

Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2024-030](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2024-34-78 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments, tel que joint à la fiche de prise de décision URBA-CUMB-2024-030, et ce, avec changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2024-0578.

Le changement apporté par rapport au Projet de règlement consiste à spécifier que les ouvertures d'un bâtiment principal vacant ou inoccupé ou abandonné doivent demeurer fermées.

Ce règlement a pour objet d'empêcher le dépérissement des bâtiments, de protéger ceux-ci contre les intempéries, de préserver l'intégrité de leur structure et de prescrire des normes et des mesures relatives à l'occupation et à l'entretien des bâtiments, conformément à la section XII du chapitre IV du titre I de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), de même que ce règlement remplacera le Règlement RV-2012-11-79 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

---

### **CE-2024-0898**

### **Adoption du Projet de règlement RV-2024-34-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modifications à la grille des spécifications concernant le groupe d'usages P1, service communautaire de proximité, pour la zone M2556, à proximité de l'intersection de la rue Saint-Omer et du boulevard Guillaume-Couture) et assemblée publique de consultation accompagnée d'une consultation écrite**

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-116](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement RV-2024-34-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel que joint à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-116.

Ce projet de règlement a notamment pour objet de modifier la grille des spécifications afférente à la zone M2556 de façon :

- à réduire à 30 % le coefficient d'occupation du sol pour le groupe d'usages P1;
- à réduire à 2 étages la hauteur minimale des bâtiments principaux pour le groupe d'usages P1;
- à retirer la marge de recul avant maximale pour le groupe d'usages P1.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que l'assemblée publique de consultation soit accompagnée d'une consultation écrite sous la responsabilité de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement, laquelle consultation écrite prend fin la journée précédant la tenue de l'assemblée publique.

---

### **CE-2024-0899**

**Établissement d'un dialogue entre le monde agricole et le monde urbain, démarches visant à favoriser la concertation entre le milieu agricole et le milieu urbain et désignations de membres à la table agro-urbaine**

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-134](#)

Il est résolu d'établir un dialogue entre le monde agricole et le monde urbain dans le cadre du plan de développement de la zone agricole, comme prévu à l'action A-6.

Il est également résolu de poursuivre les démarches de la table agro-urbaine, afin de favoriser la concertation entre le milieu agricole et le milieu urbain.

Il est enfin résolu de désigner les personnes suivantes à titre de membres de la table agro-urbaine, dans le cadre du plan de développement de la zone agricole:

- le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu, à titre de représentante du conseil de la Ville et de présidente de cette table;
- Karl-José Aristide Eyebiyi, à titre de représentant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;
- Jean-Paul Tardif, à titre de représentant de l'Union des producteurs agricoles du Québec ;
- Claude Dumais, à titre de représentant de l'Union des producteurs agricoles du Québec;
- Cavila Dubé, à titre de représentante des agriculteurs ;
- Guy Genest, à titre de représentant des agriculteurs ;
- Renée Lortie, à titre de représentante des agriculteurs ;
- Jean-François Marcoux, à titre de représentant des agriculteurs ;
- Hénoc Jules, Conseiller en développement, à titre représentant de la Direction du développement économique et de la promotion de la Ville ;
- Alexandre Déragon, Conseiller en urbanisme, à titre de représentant de la Direction de l'urbanisme et du bureau de projets de la Ville.

---

**CE-2024-0900**

**Modifications au programme particulier de soutien à l'implantation de nouveaux commerces**

Document d'aide à la décision [DEV-2024-075](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter les modifications au programme de soutien à l'implantation de nouveaux commerces, telles que jointes à la fiche de prise de décision DEV-2024-075.

---

**CE-2024-0901**

**Contrat d'achat et d'utilisation de licences Microsoft Office 365 à intervenir avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique Microsoft Canada inc., engagements de la Ville et désignation de représentantes et représentants de la Ville**

Document d'aide à la décision [APP-2024-126](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat d'achat et d'utilisation de licences Microsoft 365 à intervenir avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique Microsoft Canada inc., pour une dépense estimée

à 3 252 866,69 \$, ainsi que de payer au ministère de la Cybersécurité et du Numérique, ou à son Fonds de la cybersécurité et de numérique, les frais de courtage de 2 % estimés à 65 057,33 \$, pour une dépense globale estimée à 3 317 924,02 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trente-six mois.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de s'engager à respecter les conditions prévues au contrat à intervenir avec les prestataires retenus par ce ministère, comme si la Ville avait contracté directement avec ces prestataires à qui les contrats sont adjugés.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le Directeur général, la Directrice générale adjointe – services administratifs, le directeur général adjoint – services de proximité, le Directeur général adjoint – développement durable, la Directrice des technologies de l'information et de la transformation numérique par intérim, ainsi que le Directeur de l'approvisionnement, à signer tout document requis par ce ministère ou ses adjudicataires pour donner plein effet à la présente résolution.

---

## **CE-2024-0902**

### **Premier amendement à l'entente de partenariat à intervenir avec Éco-entreprises Québec et désignation d'une représentante de la Ville**

Document d'aide à la décision [APP-2024-127](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le premier amendement à l'entente de partenariat à intervenir avec Éco-entreprises Québec, concernant les services de collecte et de transports des matières recyclables, tel que joint à la fiche de prise de décision APP-2024-127, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, de même que de désigner la Directrice de l'environnement à titre de représentante de la Ville aux fins de cette entente et de l'autoriser en conséquence à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

## **CE-2024-0903**

### **Attribution de contrats de fourniture de services professionnels de ressources externes en technologies de l'information**

Document d'aide à la décision [APP-2024-128](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer les contrats de fourniture de services professionnels de ressources externes en technologies de l'information (appel d'offres no 2024-55-76), pour le lot 3, pour une valeur globale initiale établie à 2 787 000 \$, avant TPS et TVQ, créant ainsi un répertoire selon le rang occupé pour chacun des lots, réparti initialement entre les trois adjudicataires, selon les modalités stipulées à la fiche de prise de décision APP-2024-128, conformément au devis, de la façon suivante :

- rang 1, à Micro logic Sainte-Foy ltée, pour une dépense estimée à 1 926 960 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;
- rang 2, à Levio conseils inc., pour une dépense estimée à 660 040 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;

- rang 3, à Bell Canada, pour une dépense estimée à 200 000 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

Il est également résolu d'attribuer les contrats de fourniture de services professionnels de ressources externes en technologies de l'information (appel d'offres no 2024-55-76), pour le lot 1, pour une valeur globale initiale établie à 6 855 000 \$, avant TPS et TVQ, créant ainsi un répertoire selon le rang occupé pour chacun des lots, réparti initialement entre les six adjudicataires, selon les modalités stipulées à cette fiche de prise de décision, conformément au devis, de la façon suivante :

- rang 1, à Cofomo Québec inc., pour une dépense estimée à 2 056 500 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;
- rang 2, à Levio conseils inc., pour une dépense estimée à 1 645 200 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;
- rang 3, à Sirius, services conseils en technologie de l'information inc., pour une dépense estimée à 1 233 900 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;
- rang 4, à M3P, pour une dépense estimée à 891 150 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;
- rang 5, à Transition services Conseils inc., pour une dépense estimée à 685 500 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;
- rang 6, à Alithya Canada inc., pour une dépense estimée à 342 750 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

Il est également résolu d'attribuer les contrats de fourniture de services professionnels de ressources externes en technologies de l'information (appel d'offres no 2024-55-76), pour le lot 2, pour une valeur globale initiale établie à 568 800 \$ avant TPS et TVQ, créant ainsi un répertoire selon le rang occupé pour chacun des lots, réparti initialement entre les cinq adjudicataires, selon les modalités stipulées à cette fiche de prise de décision, conformément au devis, de la façon suivante :

- rang 1, à Ciao technologies inc., pour une dépense estimée à 170 640 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;
- rang 2, à Levio conseils inc., pour une dépense estimée à 142 200 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;
- rang 3, à Momentum technologies inc., pour une dépense estimée à 113 760 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix

prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;

- rang 4, à Larochelle groupe conseil inc., pour une dépense estimée à 85 320 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;
- rang 5, à Cofomo Québec inc., pour une dépense estimée à 56 880 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

Il est également résolu d'attribuer les contrats de fourniture de services professionnels de ressources externes en technologies de l'information (appel d'offres no 2024-55-76), pour le lot 4, pour une valeur globale initiale établie à 984 000 \$, avant TPS et TVQ, créant ainsi un répertoire selon le rang occupé pour chacun des lots, réparti initialement entre les six adjudicataires, selon les modalités stipulées à cette fiche de prise de décision, conformément au devis, de la façon suivante :

- rang 1, à Alithya Canada inc., pour une dépense estimée à 295 200 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;
- rang 2, à M3P, pour une dépense estimée à 236 160 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;
- rang 3, à Cofomo Québec inc., pour une dépense estimée à 177 120 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;
- rang 4, à Conseillers en gestion et informatique CGI inc., pour une dépense estimée maximale à 127 920 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour
- une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;
- rang 5, à Levio conseils inc., pour une dépense estimée maximale à 98 400 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission;
- rang 6, à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., pour une dépense estimée maximale à 49 200 \$, avant TPS et TVQ, en plus des modalités d'ajustements des prix prévues au contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

Il est enfin résolu de reconnaître que les fournisseurs occupants le 2<sup>ème</sup> rang et les rangs subséquents du répertoire, ainsi que ceux n'ayant pas été inclus initialement, pourraient être appelés à remplacer le fournisseur occupant le rang lui ayant priorité, et ce, selon les modalités stipulées aux documents d'appel d'offres, notamment en matière de capacité, auquel cas, la liste de prix soumise par ceux-ci sera applicable et conséquemment, la Direction de l'approvisionnement pourrait devoir ajuster les budgets contractuels estimés initialement.

---

CE-2024-0904

**Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'aqueduc et d'égout**

Document d'aide à la décision [APP-2024-129](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'aqueduc et d'égout (appel d'offres 2024-50-73), de la façon suivante :

- lot 1, à Wolseley Canada inc., pour une dépense estimée à 276 021,70 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission;
- le lot 2, à Réal Huot inc., pour une dépense estimée à 1 082 685,80 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

---

#### **CE-2024-0905**

**Modification de la résolution CE-2024-0761 « Option de renouvellement des contrats de fourniture et de livraison de produits chimiques pour le traitement de l'eau pour l'année 2025 »**

Document d'aide à la décision [APP-2024-131](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2024-0761 « Option de renouvellement des contrats de fourniture et de livraison de produits chimiques pour le traitement de l'eau pour l'année 2025 » comme suit :

- par le remplacement au premier paragraphe de l'alinéa, du montant de « 285 367,12 \$ » par le montant de « 300 150 \$ »;
- par le remplacement au deuxième paragraphe de l'alinéa, des mots « 453 720,00 \$ avant TPS et TVQ, ainsi que les ajustements applicables pour l'année 2025 » par les mots « 453 720,00 \$ avant TPS et TVQ, ainsi que les ajustements applicables pour les années 2024 et 2025 ».

---

#### **CE-2024-0906**

**Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison d'abrasifs**

Document d'aide à la décision [APP-2024-132](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison d'abrasifs (appel d'offres 2024-50-120), à Carrières Québec inc., pour une dépense estimée à 720 000 \$, avant TPS et TVQ, en plus des ajustements prévus au contrat, pour une durée de deux ans, conformément au devis et à sa soumission.

---

#### **CE-2024-0907**

**Désignation d'une représentante de la Ville et partenariat à intervenir avec Agrirécup concernant la collecte des plastiques agricoles**

Document d'aide à la décision [APP-2024-133](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner la Directrice de l'environnement à titre de représentante de la Ville et de l'autoriser en conséquence à conclure et signer toute entente de partenariat requise concernant la collecte des plastiques agricoles à intervenir avec Agrirécup, de même que tout autre document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

#### **CE-2024-0908**

**Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels relatifs à la conception, la réalisation, le support, l'entretien, le développement et l'évolution du nouveau site Web**

Document d'aide à la décision [APP-2024-134](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels relatifs à la conception, la réalisation, le support, l'entretien, le développement et l'évolution du nouveau site Web (appel d'offres 2024-55-85), à Akufen atelier créatif inc., pour une dépense estimée à 251 486 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

---

**CE-2024-0909**

**Acquisition par expropriation d'une partie du lot 2 433 711 du cadastre du Québec (boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)**

Document d'aide à la décision [APP-GI-2024-044](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir par voie d'expropriation à des fins de travaux d'aménagement de voies réservées pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture, incluant des travaux permanents de voirie, de conduite d'eau potable et d'égouts, de pistes cyclables, de conduits souterrains, de pavage, de bordures de rue, de trottoirs, d'aménagements paysagers, d'éclairage et de signalisation routière, de déplacement d'utilités publiques, une partie du lot 2 433 711 du cadastre du Québec, d'une superficie de 84,6 mètres carrés, telle qu'identifiée sur le plan de la description technique préparé par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1918 de ses minutes, tel que joint à la fiche de prise de décision APP-GI-2024-044, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

---

**CE-2024-0910**

**Acquisition d'une partie des lots 2 432 935, 2 432 936, 3 374 521, 4 426 956, 4 426 957, 4 429 383, 6 548 577 et 6 548 580 du cadastre du Québec (boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)**

Document d'aide à la décision [APP-GI-2024-052](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la promesse de vente pour l'acquisition d'une partie des lots 2 432 935, 2 432 936, 3 374 521, 4 429 383, 4 426 956, 4 426 957, 6 548 577 et 6 548 580 du cadastre du Québec, telle que jointe à la fiche de prise de décision APP-GI-2024-052, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

---

**CE-2024-0911**

**Fermeture de rues et désaffectation de l'utilité publique des lots 2 359 887, 2 360 294, 2 360 274, 2 360 275, 2 360 276, et 2 360 289 du cadastre du Québec (rue des Écureuils et rue des Campagnols, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy) et confirmation relative à l'utilisation de lots**

Document d'aide à la décision [APP-GI-2024-056](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter la fermeture de la rue des Écureuils et de la rue des Campagnols (secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy) et de décréter que les lots 2 359 887, 2 360 294, 2 360 274, 2 360 276, 2 360 275 et 2 360 289 du cadastre du Québec ne sont plus affectés à l'utilité publique, tel qu'indiqué à la fiche de prise de décision APP-GI-2024-056.

---

**CE-2024-0912**

**Contrat à intervenir avec la Ville de Gatineau et la Ville de Sherbrooke concernant l'obtention d'un avis juridique**

Document d'aide à la décision [APP-2024-135](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat à intervenir avec la Ville de Gatineau et la Ville de Sherbrooke, concernant l'obtention d'un avis juridique, tel que joint à la présente fiche de prise de décision APP-2024-135, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

**CE-2024-0913**

**Nomination d'une Adjointe administrative à la Direction des technologies de l'information et de la transformation numérique**

Document d'aide à la décision [GCH-2024-126](#)

Il est résolu de nommer Beverley Laliberté à titre d'Adjointe administrative à la Direction des technologies de l'information et de la transformation numérique, poste de cadre régulier à temps complet, à la classe 2 et l'échelon 10, et aux conditions de travail prévues au protocole des conditions de travail des cadres de la Ville.

---

**CE-2024-0914**

**Adoption du Règlement RV-2024-35-00 autorisant un surveillant à bord d'un véhicule routier lors des opérations de déneigement avec souffleuse à neige d'une masse de plus de 900 kg**

Document d'aide à la décision [DEI-VD-2024-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2024-35-00 autorisant un surveillant à bord d'un véhicule routier lors des opérations de déneigement avec souffleuse à neige d'une masse de plus de 900 kg, tel que joint à la fiche de prise de décision DEI-DV-2024-002.

Ce règlement a pour objet de permettre à une surveillante ou un surveillant qui doit se trouver devant une souffleuse à neige, sur les chemins identifiés et aux autres conditions prévues au règlement, à circuler à bord d'un véhicule routier au cours des opérations de déneigement avec une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900 kg dans les milieux résidentiels où la vitesse est de 50 km/h ou moins.

---

**CE-2024-0915**

**Attribution du contrat pour la fourniture de services techniques relatifs à**

**l'exploitation et la maintenance d'ouvrages d'assainissement des eaux**  
Document d'aide à la décision [APP-2024-136](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services techniques relatifs à l'exploitation et la maintenance d'ouvrages d'assainissement des eaux (appel d'offres 2024-55-118), à Nordikeau inc., pour une dépense estimée à 876 000\$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, conformément au devis et à sa soumission.

---

**CE-2024-0916**

**Aide financière au Tournoi de hockey atome Lévis**  
Document d'aide à la décision [DVC-SPO-2024-020-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 26 567\$ au Tournoi de hockey atome Lévis selon les modalités de versement indiquées à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2024-020-R-1, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

---

**CE-2024-0917**

**Levée de la séance**

La séance est levée à 13 h 38.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Edith Bellemare, secrétaire  
du comité exécutif